

PARIS, le 4 avril 2018

Election des conseillers métropolitains et avenir des études de médecine : le Sénat débat des propositions du groupe RDSE

Dans le cadre de son espace réservé du 5 avril, le groupe du RDSE a choisi d'inscrire à l'ordre du jour du Sénat :

- La proposition de loi de Mme Mireille Jouve (Bouches-du-Rhône) **relative à l'élection des conseillers métropolitains**, qui vise à consacrer, pour les métropoles, le principe de l'élection des conseillers au suffrage universel direct par le système du fléchage lors du renouvellement général des conseils municipaux afin de garantir une représentation équilibrée des communes, au service d'un véritable projet de territoire ;
- Un **débat sur les perspectives des études de médecine**, qui permettra d'aborder des problématiques essentielles pour l'avenir de notre système de santé comme l'adaptation de l'offre médicale aux besoins des populations, les conditions de vie des étudiants, la lutte contre les déserts médicaux, ou l'universitarisation des formations.

Encore une fois, au travers des thématiques qu'il a choisies de soumettre au débat, le groupe du RDSE entend se placer au plus près des besoins des collectivités territoriales, et plus largement des territoires et des populations.

Contact : Groupe RDSE – 01 42 34 25 00 – rdse@rdse.senat.fr